

Paris,
Le 6 mars 2016

JOURNEE EUROPEENNE DE L'ORTHOPHONIE/LOGOPEDIE le 6 mars 2016

Chaque année, le comité permanent de liaison des orthophonistes – logopèdes de l'Union Européenne (CPLOL) organise une journée européenne de prévention en orthophonie sur un thème en lien avec les troubles du langage. Cette année, la journée a lieu le 6 mars sur le thème de la dyspraxie verbale.

A cette occasion, des actions de prévention, au moyen d'affiches d'informations dans les cabinets d'orthophonie sont prévues pour sensibiliser les familles et les professionnels à ce trouble.

Il est rappelé que la dyspraxie est un trouble neurologique affectant la coordination des mouvements et que la dyspraxie verbale, caractérisée par une difficulté touchant la planification et la programmation des mouvements de la parole, affecte la précision et la constance de l'articulation.

Environ 0,2% des enfants seraient concernés par ce trouble et constitueraient 4,3% des enfants ayant des troubles du langage.

A l'occasion de cette journée, les orthophonistes insistent sur le rôle primordial des interactions langagières, sur la place privilégiée des parents dans cet accompagnement au langage et sur l'intervention précoce qui permet d'atténuer les effets secondaires des dyspraxies verbales sur la communication sociale et les apprentissages scolaires.

Ils rappellent qu'ils sont investis dans la formation et l'information des professionnels de santé, de la petite enfance et de l'école pour un meilleur repérage des difficultés éventuelles dans le développement de la communication et du langage mais également pour la mise en place d'aménagements destinés à soulager les enfants présentant une dyspraxie verbale.

Ils rappellent également leur rôle auprès des adolescents et des adultes.

Impliquée depuis de nombreuses années dans les actions de prévention, la Fédération Nationale des Orthophonistes tient à marquer, à l'occasion de la journée européenne de l'orthophonie, son engagement aux côtés des personnes dyspraxiques.

L'ensemble des informations concernant cette action en France est disponible sur le [site de la FNO](#)

Plus d'informations sur www.fno.fr et sur www.cplol.eu